

# Le hameau des Sablettes noir de monde pour la première soirée de l'été

**P**OUR une première soirée, quelle réussite! Samedi soir, de Mar-Vivo à Saint-Elme, toute l'anse des Sablettes grouillait littéralement d'autochtones et d'estivants venus assister au coup d'envoi de l'été 2008 dans la station balnéaire, feu d'artifice et marché nocturne inclus.

## Cinquante stands au marché nocturne

Et à une exception près (lire encadré), le pari des commerçants des Sablettes, qui ont obtenu le retour du marché nocturne au cœur du hameau, et qui finançaient eux-mêmes ce spectacle pyrotechnique, a été relevé de fort belle manière.

La cinquantaine de stands, installée entre l'avenue de Gaulle et le parc Braudel, déroule ainsi, jusqu'au dimanche 31 août, son lot, du clinquant au fastueux, de souvenirs du terroir, produits artisanaux, savons, bijoux, objets de décoration, produits de bien-être,



**Le premier feu d'artifice de la saison a été tiré devant une affluence monstre, de Saint-Elme à Mar-Vivo. Ci-dessous, le marché nocturne offre cette année ses largesses à cheval sur l'avenue de Gaulle et le parc Braudel.**

(Photos Laurent Martinat)



mais aussi des gadgets colorés et lumineux qui attirent l'œil, notamment celui des plus petits...

Les commerçants sédentaires profitaient eux aussi de cette affluence vespérale que chacun espère quotidienne.

Le feu d'artifice, tiré avec un petit retard - « la demi-heure provençale de rigueur », s'empresseront de dire des touristes impa-

tients - a régalé une foule compacte installée aux terrasses des établissements heureux (plus une chaise de vide aux alentours de 22 heures...) ou sur le sable fin.

Il y a bien longtemps que l'on n'avait pas vu autant de monde aux Sablettes, ce qui est de bon augure alors que juillet n'a même pas encore commencé...

**P. ZAMARI**

## Stationnement : il va falloir changer ses habitudes



**Seul souci relevé samedi, en marge de cette soirée festive réussie, le stationnement.** En effet, de nombreux automobilistes se sont visiblement fait surprendre par l'interdiction de stationner prenant effet tous les jours de 18h à 2 heures du matin sur l'avenue de Gaulle.

« Le panneautage est en place depuis lundi, expliquaient les policiers municipaux, sur place. Cela fait plusieurs jours que nous apposons les arrêtés municipaux sur les véhicules stationnant ici, et que nous demandons aux commerçants de mettre en garde leurs clients. » Les haut-parleurs du poste de secours de la plage des Sablettes diffusaient par ailleurs tous les quarts d'heure le message en question.

Mais nombreux sont ceux qui ont connu samedi une mauvaise surprise, et une certaine tension régnait sur place en fin d'après-midi.

« Peut-être serait-il plus judicieux d'interdire le stationnement vers 19h, et de laisser les forains s'installer de 19h30 à 20h30, relevait hier Bernard Benet, restaurateur et parmi les initiateurs du retour du marché nocturne sur l'avenue de Gaulle. Fermer la route à 18 h, cela me semble un peu tôt. »

Il est peut-être encore temps pour la municipalité de rectifier le tir. Et pour les automobilistes de changer leurs habitudes. Car les 20 PV et les cinq enlèvements de véhicules ont sûrement gâché samedi la soirée de plusieurs d'entre eux...